

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 39

Artikel: Un roman au collège : [suite]
Autor: Laurent, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il se présente ensuite au commissaire de police de son quartier pour faire légaliser sa signature et transcrire son signalement.

Il doit aussi se rendre à la mairie, bureau des passeports, où un adjoint au maire légalisera également sa signature.

La demande ainsi établie est envoyée à la préfecture et c'est là que se confectionne le permis.

Cette pièce, maintenant légale et officielle, est réexpédiée à la mairie, bureau des passeports, où l'intéressé peut venir la réclamer en s'écriant : « Enfin ! »

Lè dou tcharlatans.

L'est portant on boun afférè dè bin savai bragâ ; et quand bin on ne derâi què dâi meintès, on est sù d'eimbéguinâ son mondo s'on lè sâ bin derè, kâ la maiti dâi dzeins sè laissons einguieusâ pè lè bounès tapettès que lão diont lè pe grossès dzanliès.

Dou tcharlatans qu'êtint z'u à la derrâire faire dâo Maubordzet et que veindiont totès sortès dè bougréri, s'êtint met à 'na ceintanna dè pas l'on dè l'autro, et, montâ à tsacon su onna tiéce, criâvont lè pratiquès ein lão débiteint dâi bambioulès po tâtsi dè veindrè oquie ; et coumeint lè dzeins âmont gaillâ oûrè débliotta dâi gandoisès pè 'na bouna pliatena, s'êtint amouellâ vai clliâo minamor.

Yon dè clliâo coo, que veindâi dè la pudra po répétassi lè z'écouallès, que n'étai què dâo tiolon pelâ, tegnâi assebin dâi pilulès po tiâ lè vai et dè la pomarda po férè recrétrè lè cheveux.. Bragâvè tant son tiolon et sè pilulès qu'à l'oûrè, lè tapa-seillons et lè z'apotiquièrè n'aviont qué dè la « barba-djan » à coté dè li. Mâ po la pomarda, lo bougro lão fasai :

— Y'é bin dè la pomarda po regarni lè tignassès ; mâ ye vâyo à l'autro bet dè la tserrâire on estaffier que ne pu pas cheintrè po cein que l'est que 'na tsaravouta que ne mè vâo què dâo mau et que ne mè fâ que dâo chagrin ; mâ po derè la vretâ, dusso derè que cé gaillâ veind assebin dè la pomarda, qu'est ma fâi meillâo què la minna et que vo fâ trotsi on blosset dè cheveux ein dou iadzo 24 hâorès, mémameint que y'é vu dè mè proupro ge on vilhio abressâ dè vortigeu sè regarni dè pâi après avâi étâ eimbardouffâ de cllia pomarda. Mâ po la pudra à ralliettâ lè toupenès et po lè pilulès à escofîy lè vai, à mè lo pompon.

L'autre tcharlatan que veindâi assebin lè mémès bouriâ, bragâvè fermo assebin son tiolon et sa pomarda ; mâ po lè pilulès, lão desâi : Ne su pas dè clliâo dzeins que sè veindzont quand on lão fâ dâo too, et n'ein vu pas férè non plie à clliâo qu'ont fauta dè remido, kâ sarâi onna guieuséi ; mâ quand bin mè pilulès sont dè bouna qualitâ, mè faut portant avouâ que cé gaillâ que vo vâidè lè tant bragâ, ein a que sont onco bin dè meillâo què lè minnès ; et portant cé crouïo-guieux est on chenapan contrè quoi y'é portâ plieinte et que va étrê prâi pè lè gendarmes ion dè stâo quattro matins. Mâ po sè pilules, ma fâi, n'ia rein à derè, et du que y'é vu on muton qu'êtai crêvâ, tot râodzi pè lè vai, reveni à la viâ on iadzo que l'écortchâo lâi eut fourrâ duè pi-

lulès dein la gâola, mè su peinsâ : po lo bin dè l'humanità faut derè la vretâ. Mâ po la pomarda et po lo rabistoquâdzo dâi saladiers épécliâ, nion ne mè pâo rein.

— Eh bin, se desont lè dzeins que lè z'accutâvont, honneu à clliâo citoyeins ! kâ ne tserstont pas à no z'einguieusâ, et ne peinsâvont pas que lè dou che-napans étiont d'accôo, et l'arrevâ que veindiront, l'on, on quartéron dè pilulès et l'autro onna tou-pena et demi dè pomarda.

UN ROMAN AU COLLÈGE

V

La nuit était claire, car la lune approchait de son dernier quartier ; elle était heureusement voilée d'un nuage. Nous attendimes une heure et demie avec une certaine anxiété le retour de Martin. J'étais seul dans le secret de son expédition ; les autres, qui nous voyaient souvent causer ensemble, me tourmentèrent assez pour en avoir le mot. Je finis par leur répondre, avec une gravité imperturbable, et à voix basse, comme si toute la ville nous écoutait :

— Il a une intrigue avec la femme du sous-préfet...

Enfin, nous entendimes dans la cour un craquement de bois qui se rompait, immédiatement suivi du bruit sourd d'un corps qui tombe, accompagné d'un juron aussi énergiquement proféré que rapidement étouffé. C'était Martin qui nous revenait en roulant, le piquet de bois s'étant rompu sous son pied. Il en fut quitte pour quelques contusions et regagna rapidement la corde lisse.

Les autres le criblèrent de compliments et de plaisanteries sur sa bonne fortune.

— Tu m'as donc trahi ? me demanda-t-il à l'oreille.

— Non, je leur ai seulement donné le change. Et toi, es-tu content ?

— Ça va bien, je te conterai les détails demain.

Au bout d'un quart d'heure, nous nous mêmes en disposition de regagner nos lits. En entrant à pas de loup dans le dortoir, Martin, qui venait le dernier, fort guilleret, nous fit la farce de tirer la grande porte avec tout ce qu'il avait de force ; le vacarme fit trembler toutes les fenêtres et tous les lits. La lampe frappée par le courant d'air, s'éteignit. Le pion, à moitié réveillé, cria machinalement :

— Allons, allons, monsieur Legrand, monsieur Duclou, taisez-vous ! — et tout retomba dans le silence. Nous nous étions jetés à plat ventre pour regagner nos lits en rampant. J'avais assez vite attrapé le mien, qui se trouvait à peu près en face de la porte ; Martin, lui, avait le sien immédiatement à côté de celui du pion ; il lui fallait vraiment toutes les audaces pour nous avoir joué un tour pareil, quand il était lui-même le plus exposé au péril. Enfin, tout semblait s'être passé sans encombre, car dix minutes s'étaient écoulées et la quiétude la plus absolue paraissait régner partout.

La lune, qui s'était peu à peu dégagée, brillait dans tout son éclat et, d'un côté, découpaient sur le parquet, à la tête des lits, les rectangles lumineux des fenêtres sans rideaux ; tout le reste demeurait plongé dans l'ombre. Au moment où je prenais mes dispositions pour m'endormir, j'aperçus vaguement quelque chose qui entrât dans la clarté de la lune, le long du mur, près de mon lit, à une hauteur de bras au dessus du parquet. Je reconnus la tête à Martin ; le reste de son corps, caché par l'ombre et par l'extrémité du lit voisin, disparaissait entièrement à ma vue. Le scélérat, après avoir été cuver sa farce à l'autre bout du dortoir, revenait maintenant à

quatre pattes et essayait de regagner sa couche en tapissois.

La vue de cette tête ébouriffée et inquiète excita en moi une vive hilarité dont je ne pus étouffer complètement les éclats. Martin, effaré par le bruit, recula, et je ne vis plus rien. Enhardie par le silence, la tête reparut un instant après, repoussée presque aussitôt par un nouvel éclat de rire.

Après plusieurs apparitions et disparitions accompagnées de gestes menaçants à mon adresse, l'intrépide Martin finit par franchir entièrement ce défilé dangereux, et passa, plié en quatre, sous le double feu de la lune et de mes sous rires.

— Couic ! fit au bout d'une minute l'enragé, qui venait de se blottir sous ses couvertures.

— Couac ! répliqua-t-il sans hésiter.

— Couin ! fit une autre voix à un bout du dortoir.

— Quiquiriqui ! riposta aigrement à l'autre bout un quatrième fausset ; en cinq minutes, tout le dortoir fut éveillé, ce fut un concert de cris d'animaux, de vociférations de toute espèce à faire crouler les murs de tout l'établissement.

Le pion ronflait comme s'il eût été ivre.

Cela durait depuis une demi-heure.

Tout à coup, la petite porte située au fond, du côté de la lingerie, s'ouvrit avec un jet de lumière. C'était le principal, M. Pichard, qui arrivait, en robe de chambre et en bonnet grec, du fond de son appartement d'où le bruit l'avait éveillé ; il fit une entrée foudroyante au moment où une moitié du dortoir assommait l'autre à coup de traversins. Il arriva jusqu'au milieu de la grande pièce sans dire un mot — un silence de mort avait brusquement succédé à l'effroyable vacarme. Il trouva le pion dormant toujours d'un sommeil léthargique et ne l'en fit sortir qu'à force de le secouer.

— Vous n'entendez donc rien ? lui demanda-t-il.

— Hein ? fit le malheureux tout hébété.

Le principal haussa les épaules et s'en retourna comme il était venu, sans dire un mot de plus. Nous finîmes par nous endormir, heureux d'en être quittes à si bon compte, non toutefois sans une certaine défiance du lendemain ; il nous semblait que ce grand esclandre, au milieu duquel nous venions d'être surpris, ne pouvait manquer d'être soumis à une expiation équivalente.

A la récréation de midi, j'accaparai Martin.

— Eh bien ! lui demandai-je, frémissant de curiosité, tu as vu Célestine ?

— Je vais te conter ça.

— Ah !

(A suivre.)

Ch. LAURENT.

Réponse au problème précédent : La rencontre aura lieu à 7 heures. Ont répondu juste : MM. Pavillon, Coinsins ; Blanc, inst., Villars-Mendraz ; E. Bastian, Forel ; Gervaux, Begnins ; Crottaz, Daillens ; J. Chavannes, Vevey ; Demont, St-Prex ; Ravy, Tour-de-Peilz ; Burnat, Lutry ; Braillard, Verrières ; Rapin, Corcelles ; Soutter, Vevey ; Masmejan, Bienne ; Matthey, Echallens ; Rossier, Vevey ; Martinet, Lausanne ; Grandjean, Bevaix ; Sandoz, Môtiers ; Payot, Rueyres ; Simon, Chexbres ; Cottier, Gimel ; Gagnaux, Estavayer ; Blanc, Lausanne ; Mmes Abrezol et Orange, Genève. — La prime est échue à M. Payot, instituteur, à Rueyres.

Enigme.

Je vais partout ; je parle et ne dis rien.
Sans me cacher, aux yeux je me dérobe ;
Je fais sans bruit et le mal et le bien,
Et pour me voir, on déchire ma robe.

Prime : Un jeu.

Boutades.

Deux domestiques caquettent ensemble sur le marché :

— Es-tu contente de ta nouvelle maîtresse ?

— M'en parle pas, c'est une vraie crème...

— Alors... avec elle, tu vas faire ton beurre.

Madame taquine son mari, auquel elle vient d'arracher un cheveu blanc.

— Aïe !

— Je ne croyais pas t'en priver, mon chou, il t'en reste !...

Un chasseur vient de lâcher en pure perte deux coups de son Lefaucheux sur une compagnie de perdreaux.

— Non d'un chien ! s'écrie-t-il avec impatience, rien n'est si difficile que de tuer les perdreaux quand ils sont, comme cela, réunis en bande !

— Il me semble qu'au contraire...

— Mais non ! En se placant les uns devant les autres, ils se protègent entre eux !

Entre parents de mobilisés.

— Et votre fils, dans quel régiment se trouve-t-il ?

— Dans le service des reconnaissances... Service bien ingrat !...

On nous montre une correspondance au bas de laquelle nous lisons : « Monsieur, si cette lettre vous froisse, si j'ai été un peu vif, déchirez-la avant de la lire. »

Un pick-pocket, surpris en flagrant délit dans un bureau d'omnibus, passait l'autre jour en police correctionnelle.

Le président lui demande, suivant l'usage :

— Quel est votre profession ?

— Mon président, répond le filou avec assurance, je vis du travail de mes mains.

THÉÂTRE. — On nous annonce, pour jeudi, une représentation donnée par une troupe parisienne, sous la direction de M. Achard. Le spectacle sera composé de la nouvelle pièce de MM. Valabregue et Ordonneau : **Durand et Durand**. Le rôle principal sera tenu par M. Malard, premier comique du théâtre du Gymnase. Espérons qu'un nombreux public profitera de cette bonne aubaine. Quoi de plus attrayant que cette pièce, pleine d'esprit et d'entrain, interprétée par des artistes de talent.

L. MONNET.

AGENDAS POUR 1888. Papeterie MONNET, rue Pépinet, 3.

Raisins. Caissons de 5 kilos, à fr. 4.—, chez Joseph Antille, à Sion.

La quatrième édition de Favey et Grognuz, revue et augmentée dans son texte et ses vignettes, sera expédiée aux souscripteurs dans la première quinzaine d'octobre.